LA FAYETTE
ET
LA POLOGNE



Centenaire de la mort du général La Fayette
célébré à la Bibliothèque Polonaise de Paris
le 28 Mai 1934.

LA FAYETTE

ET LA POLOGNE

1830-1834

Centenaire de la mort du général La Fayette célébré à la Bibliothèque Polonaise de Paris le 28 Mai 1934.

Allocution de S. E. l'Ambassadeur de Pologne, Monsieur ALFRED DE CHŁAPOWSKI.

Conférence de Monsieur FÉLIX PONTEIL, Docteur ès Lettres, « La Fayette et la Pologne ».

Quelques textes contemporains, lus par Monsieur DENIS D'INÈS, de la Comédie Française.

Liste des autographes, documents et gravures exposés avec Avant-Propos de M. CZESŁAW CHOWANIEC, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise.

ALLOCUTION DE S. E. L'AMBASSADEUR DE POLOGNE, M. ALFRED DE CHŁAPOWSKI

MESDAMES et MESSIEURS,

Je vous souhaite très cordialement la bienvenue et je suis heureux de saluer parmi vous les membres de la famille de La Fayette qui, en venant aujourd'hui à la Bibliothèque polonaise, contribuent à rehausser tout particulièrement la touchante signification de cette cérémonie. Je ne voudrais non plus passer sous silence que Monsieur le Ministre de Pułaski, l'initiateur de cette exposition que nous allons visiter tout à l'heure et l'Administrateur de cette vieille maison qui nous offre son hospitalité, se trouve parmi nous et qu'il représente, par les liens de sang qui l'unissent à son illustre ancêtre, cette belle figure de héros, si proche de La Fayette, dont la nation polonaise est fière.

Il y a huit jours de multiples et émouvantes cérémonies se sont déroulées aux États-Unis à l'occasion du centième anniversaire de la mort de La Fayette. Elles avaient pour but de prouver la fidélité du peuple américain à la mémoire du grand Français qui a donné le concours de sa fortune, de son nom, de son épée, à la cause de l'indépendance de ce magnifique et puissant pays. Le même motif de fidélité reconnaissante envers La Fayette nous réunit aujourd'hui. Aux États-Unis il a lutté pour la liberté qui devait être conquise ; à la Pologne il désirait prêter, jusqu'à la fin de ses jours, son aide précieuse, pour qu'elle puisse reconquérir la liberté millénaire qui lui avait été arrachée. La Fayette avait adopté la devise « Cur non » — « Pourquoi pas » — qui a donné raison à

cet homme prodigieux, de son vivant aux États-Unis, après quatre-vingts ans en Pologne. Elle le guidait au moment de son départ pour l'Amérique, où les envoyés de la République naissante lui disaient leur cause perdue ; elle lui dicta les paroles pleines de foi à la veille de la révolution polonaise de 1830 : « Vous venez de dire, Messieurs, que les Polonais vivaient de souvenirs ; mais il leur appartient de vivre encore d'espérances » ; elle était plus forte que jamais après la débâcle de cet effort héroïque, mais voué à l'échec. Le trait caractéristique de La Fayette était son attachement inébranlable aux idées et principes qu'il trouvait justes. S'étant lié sur le sol américain d'une amitié très forte avec Kościuszko et Pułaski, qui, tous les deux, se sacrifiaient pour le même idéal de la liberté, il est resté durant toute sa vie fidèle à ses amis disparus et à la cause immortelle qu'ils avaient défendue.

Je dépasserais le cadre de mon allocution si je voulais retracer devant vous toutes les phases de l'effort formidable que La Fayette a donné à la cause de l'indépendance de la Pologne. Il l'a couronné par son activité inlassable lors de la révolution de 1830. Il était l'avocat courageux et fougueux de la cause polonaise et il appelait de toutes ses forces une aide active de la France en faveur de la Pologne luttant désespérément contre l'oppression tsariste. A Paris, il parlait à la Chambre des Députés, il intervenait en Angleterre, en Suède ; le 29 novembre 1831, anniversaire de notre révolution, il prononça, portant l'uniforme de grenadier de la garde nationale polonaise, un beau discours comme Président du Comité américain et présenta les drapeaux offerts par la jeunesse de Boston, qui devaient attendre le moment de paraître en tête des légions polonaises. Agé de 77 ans, en janvier 1834, quelques mois avant sa mort, à la Chambre des Députés, il s'est élevé vigoureusement à deux reprises contre les graves fautes qui ont été commises en France par rapport à la question polonaise, et qui ont contribué, en commun avec les erreurs fatales commises en Pologne même, à anéantir les efforts de la nation polonaise pour se libérer de l'état de choses intolérable créé par la collusion des trois puissances copartageantes. Deux traits caractéristiques de La Fayette m'ont toujours attaché à sa belle figure. L'amour de la liberté, qu'il mettait de grand cœur au service des amitiés, avec une fidélité constante, sans bornes, et la compréhension prophétique des problèmes politiques d'autant plus géniale qu'il vivait à une époque pleine de brusques changements et de contrastes inouïs dans tous les domaines de la vie individuelle et collective.

Si La Fayette était si clairvoyant, si logique et si persévérant, c'est qu'il avait en son âme un guide qui dirigeait son activité sans défaillance vers un avenir meilleur : ce guide spirituel, c'est l'idée si noble qu'il se faisait de la liberté à laquelle, selon lui, avaient droit, non seulement les Français, mais aussi bien les Polonais, les Américains, les Italiens ou les Irlandais. Il avait, en devançant l'époque qu'il vivait, l'âme par excellence européenne, attachée à toutes les nationalités opprimées, en particulier aux Polonais et aux Américains, et désirant pour le monde un avenir meilleur et plus juste. « Nous touchons » — dit-il à la Chambre en 1832 — « à l'époque où les peuples finiront par comprendre que le bien qui arrive à l'un d'entre eux est un bien pour tous. »

Hélas ! il était comme le prophète prêchant dans le désert : son activité passionnée n'a pas eu de suites pratiques pour la Pologne, mais elle a créé un capital moral qui a survécu à La Fayette et qui l'honore comme le plus beau monument *œre perennius*. La gratitude que nous portons — nous autres Polonais — à La Fayette est d'autant plus sincère et profonde, qu'il connaissait et estimait à leur pleine valeur les qualités de l'âme polonaise : la foi, l'attachement à la liberté immortelle. C'est la Pologne libre, forte, sûre de son avenir, consciente de son rôle, qui lui rend hommage.

C'est pourquoi des cérémonies commémoratives ont eu lieu à Varsovie, où une exposition La Fayette a été organisée, de même qu'une académie en son honneur, qui ont obtenu un brillant succès. C'est pourquoi aussi, Mesdames et Messieurs, nous nous sommes réunis pour évoquer la mémoire de ce grand héros mondial, et de ce grand Français, ami sincère de la Pologne.

CONFÉRENCE DE M. FÉLIX PONTEIL :

« LA FAYETTE ET LA POLOGNE 1830-1834 »

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames,
Messieurs,

L'année 1934 a vu exalter le rôle glorieux de La Fayette dans la guerre pour l'indépendance de l'Amérique. C'est très juste et très mérité. Ce serait pourtant laisser dans l'ombre l'une des faces de cette étonnante figure, que d'oublier la part qu'il prit dans la lutte de la Pologne soulevée contre le gouvernement tsariste et, une fois la révolution écrasée, dans l'aide à fournir à l'émigration polonaise.

Je sais bien qu'en 1830, La Fayette a passé l'âge des grands exploits. Parmi les nombreux portraits réunis avec tant de soin et d'intelligence par M. Chowaniec, le très distingué conservateur de la Bibliothèque polonaise, vous pourrez en admirer deux : l'un est la reproduction d'un tableau d'Ary Scheffer, il est de 1822 ; l'autre est une lithographie de Delpech de 1830. Sans doute, le corps a épaissi ; mais le regard reste vif. Il y a toujours dans ses traits la franchise et la noblesse qui ont fait sa popularité. L'âge n'a pu effacer ce qu'il y avait en lui du paladin. Ce vieillard si droit n'a pas abdiqué tout esprit d'entreprise. Il n'a pas renoncé à son goût pour les choses difficiles et périlleuses. Ce grand libéral, qui vient de tracer à la révolution française de juillet 1830 sa destinée, a conservé cette jeunesse du cœur sans laquelle les projets des hommes sont voués aux pires échecs. Depuis plus de cinquante ans qu'il mène le combat, jamais son autorité n'a été aussi incontestable. Sa popularité est immense. Il n'est pas seulement un nom glorieux entre beaucoup d'autres ; mais il incarne une idée magnifique : la liberté.

Le Polonais Léonard Chodźko, qui fut aide de camp de La Fayette, dans une *Lettre adressée d'Angleterre à Georges Washington Lafayette, à l'occasion de la mort de son père*, le 23 mai 1834, écrit : « La Pologne et les Polonais ont été pour les vieux jours de La Fayette ce qu'était l'Amérique pour sa jeunesse. » C'est ce que je voudrais vous montrer aujourd'hui (1).

***

Le penchant de La Fayette pour la Pologne remontait à la guerre de l'indépendance américaine. C'est en Amérique qu'il s'était lié d'amitié avec Kościuszko. Ensemble, ils avaient combattu sous le drapeau des Insurgents, et ce souvenir lui était cher. Le 4 juillet 1812, au moment où Napoléon s'engageait contre la Russie, La Fayette écrivait à Jefferson : « Dans ce moment, d'immenses forces continentales, sous Napoléon, vont attaquer l'Empire russe, en prenant les bords du Niémen pour point de départ. Alexandre livrera-t-il des batailles rangées ? Demandera-t-il des conférences ? Il court risque, dans l'un ou dans l'autre cas, d'être défait ou attrapé ; mais s'il traîne la guerre en longueur, il pourra bien embarrasser son rival. Après tout, rétablir la Pologne et réprimer l'extension des frontières occidentales de la Russie ne serait pas un mauvais système de politique européenne. » Il y revient dans l'introduction à ses *Souvenirs de* 1814 *et de* 1815, où on peut lire encore ceci : « Si Napoléon, devenu maître de la Lithuanie, avait organisé franchement l'ancienne Pologne et donné enfin à tout ce qui était derrière lui l'indépendance et la liberté, il eût pu justifier son expédition et réparer sa conduite antérieure. »

Pendant son voyage aux États-Unis de 1824-1825, il écrit,

(1) Les Archives de l'émigration polonaise conservées à la Bibliothèque polonaise de Paris nous ont fourni la plus grande partie de notre documentation. C'est dire que nous avons utilisé de nombreuses pièces inédites. En dehors des ouvrages d'ensemble sur La Fayette, tels que ceux de Charavay et de A. Bardoux, nous avons fait des sondages dans la presse et dans les Mémoires de l'époque.

le 28 mars 1825 : « Nous arriverons le 15 juin au rendez-vous de Bunker's Hill ; je tiens beaucoup à y être le représentant de l'armée de la Révolution et à célébrer, au bout d'un demi-siècle, ce grand événement, en posant la première pierre d'un monument qu'on va élever. Je regarde aussi comme une heureuse circonstance dans ma vie, qu'on semble m'avoir attendu pour poser les premières pierres des monuments élevés à mon premier compagnon Kalb, à mon ami le général Greene, au brave Pułaski que j'avais présenté à l'armée, et enfin au général Washington à Philadelphie... »

Le 11 février 1830, eut lieu à Paris une réunion de Polonais pour fêter l'anniversaire de la naissance de Kościuszko. La Fayette y assista en compagnie de Benjamin Constant. Le 12, une délégation vint lui remettre un portrait du héros « dans un habit révolutionnaire de paysan polonais ». La Fayette remercia avec effusion, évoquant la lutte qu'ils avaient menée ensemble pour l'indépendance américaine. Il ajoutait : « Vous venez de dire que les Polonais vivaient de souvenirs ; mais il leur appartient de vivre ensemble d'espérances. Je me sens uni de tout mon cœur à leurs vœux. »

***

Vous le savez, l'été de 1830 fut fertile en événements politiques. La France renversa une dynastie et se donna un nouveau prince ; la Belgique décida de mettre brutalement fin à son union avec les Pays-Bas. Partout des rumeurs révolutionnaires annonçaient aux peuples que l'heure de la délivrance était près de sonner. C'est alors que, de l'autre extrémité de l'Europe, s'envola une nouvelle qui fit tressaillir d'allégresse les partisans de la liberté. Dans le royaume de Pologne, que le tsar Alexandre avait enchaîné à son char en 1815, une révolution venait d'éclater. Un gouvernement provisoire avait été organisé à Varsovie ; une mission, composée du général Kniaziewicz et du comte Plater, envoyée à Paris, venait négocier la reconnaissance de l'indépendance polonaise.

Sokolnicki, dans un livre amer, a écrit que la légation polonaise n'entretenait que peu de relations avec les sociétés révolutionnaires de Paris, sauf avec La Fayette « qui n'était plus que l'impuissance même ». Sokolnicki est injuste. La Fayette a joué dans les quatre dernières années de sa vie un rôle considérable, dont les actions variées se combinent et s'enchevêtrent, comme président du Comité central français en faveur des Polonais, comme membre de la Chambre des députés, avec l'influence et le poids de l'homme qui, en Amérique, et, à deux reprises, en France, avait contribué à fonder la liberté.

Le 10 décembre 1830, en plein procès des ministres de Charles X, La Fayette avait fait demander au roi s'il avait des nouvelles de la Pologne. Le 11, Louis-Philippe répondait que les dernières, reçues de Berlin, étaient du 4 et moins détaillées que celles publiées dans les journaux. Le 12, La Fayette remerciait le roi de lui avoir parlé de la Pologne, sur laquelle il avouait que sa tête « était pas mal montée ». Il s'efforçait aussi de lui démontrer la nécessité, pour la France, de soutenir la cause polonaise : « Quelle gloire... pour notre révolution et pour votre règne, si la honte des dernières années de Louis XV et la perfide indifférence de Bonaparte à l'égard de ce malheureux pays pouvaient être réparées ! »

Le 15 décembre, il écrit à un de ses amis américains : « Voilà une révolution en Pologne. Vous verrez que je me suis empressé d'exprimer mon intérêt pour elle... » Et, dans une autre lettre adressée encore à un ami américain, non datée, mais sans doute du début de janvier 1831 : « La Pologne a pris un grand parti. Le ministère et le roi croient éviter la guerre, j'en doute fort. Il est superflu de vous dire que mes vœux et mes efforts seront toujours consacrés à la liberté des autres pays, autant que je le pourrai... »

Il presse ses amis d'Angleterre ; il les mobilise en faveur de la Pologne. A Palmerston, le 23 janvier 1831, il écrit : « Et la Pologne ? Que ferez-vous, que ferons-nous pour elle ? Certes, il serait malheureux que l'ancienne indignation de votre pays sur le partage, vos récentes jalousies de la puissance russe, l'intérêt de toute l'Europe occidentale, et l'heureuse combinaison, en Angleterre et en France, de deux ministères et de deux rois libéraux, ne pussent pas réussir à relever une barrière dont personne ne conteste l'utilité, et laissassent écraser une nation généreuse qui, si elle a reçu forcément le même monarque, n'en est pas moins étrangère à la Russie. » Le 17 mars, il écrit au roi de Suède pour lui recommander la cause polonaise : « Depuis cette dernière révolution, d'autres peuples ont suivi notre exemple ; il en est un, dont l'héroïsme, le dévouement et les dangers doivent faire battre votre noble cœur :

le roi de Suède sent pour les Polonais, j'en suis sûr, tout ce qu'aurait senti Bernadotte... »

Le 28 janvier 1831, le Comité Central polonais de Paris était organisé. Les noms les plus illustres de l'opposition se pressaient au bas de son premier appel. On pouvait lire ceux d'Audry de Puyraveau, Mauguin, Odillon-Barrot, Daunou, des généraux Lamarque, de Marçay, Mathieu-Dumas, Fabvier, du poète Victor Hugo. La Fayette en assumait la direction, assisté du comte de Lasteyrie. Sa présence était tout un programme. Le 12 février, le Comité lança un manifeste au peuple français, qui est bien dans la tradition de l'amitié franco-polonaise. Après avoir évoqué l'histoire de la Pologne, les partages, l'épopée napoléonienne, il faisait appel à la conscience collective de la France et à la solidarité morale qui l'unissait à la Pologne : « O France, si le monde entier doit son admiration et ses larmes à la Pologne, et à ses héros morts pour elle, quelle sympathie tu dois faire éclater quand la Pologne t'invoque dans sa détresse !... La France a eu pour ennemis tous les rois de l'Europe ; jamais les Polonais n'ont combattu contre elle. » Le manifeste s'efforçait de réconforter le peuple polonais, de ranimer son courage : « Vous n'êtes pas faits pour la dépendance et la servitude... Polonais ! pendant dix siècles vous avez rempli de glorieuses destinées ; vous réclamez aujourd'hui votre place au sein de la grande famille ; vos droits sont sacrés, vos titres impérissables ! »

La Fayette avait été le commandant en chef de la Garde nationale de Paris. En février 1831, une délégation vint lui offrir le titre de premier grenadier de la garde nationale de Varsovie. En mars, le Comité central organisa un banquet en l'honneur des délégués aux *Vendanges de Bourgogne*. La Fayette, en costume de premier grenadier, put dire sans froisser la vérité : « Partout, dans les départements comme dans la capitale, dans les hameaux comme dans les villes, on s'entretient de vos vertus, de votre gloire... Nos vétérans sont vos frères ; ils sont Polonais ; mais notre jeunesse n'est pas moins enthousiaste de vous... »

De cette écriture serrée, aux jambages réguliers, dont vous pourrez admirer plusieurs exemplaires dans quelques instants, La Fayette remercie en termes enthousiastes le prince Czartoryski et le général Skrzynecki. Il écrit au prince : « Ma profonde reconnaissance ne peut être égalée que par mon admiration, mes vœux, mon dévouement pour l'héroïque nation à laquelle son gouvernement a daigné m'associer, en m'honorant d'un titre dont j'éprouve tous les sentiments, dont j'apprécie tous les devoirs, et qu'il me serait doux de justifier sur vos glorieux champs de bataille. » Nous avons la réponse du prince et celle du général. Nous ne retiendrons que la dernière. Elle est datée de Praga, le 15 juin 1831 : « Obtenir le suffrage du vétéran de la liberté des deux mondes, de l'homme célèbre dont le caractère supérieur à toutes les vicissitudes est resté aussi grand dans les cachots d'Olmutz qu'à la tête des armées, du grand citoyen qui a donné au monde l'exemple si rare d'une constance inébranlable dans ses principes et d'un amour désintéressé pour ses semblables ; c'est sans doute une des plus douces récompenses que je pouvais ambitionner. Votre lettre, mon général, sera précieusement conservée dans les archives de ma famille, et elle deviendra pour elle un monument. » Tel est le côté sentimental de la question. Les peuples ont besoin de ces attendrissements, sans lesquels ils ne comprendraient pas qu'on pût parler d'accords ou d'alliances.

***

Mais le problème a un aspect pratique. Toute guerre pour durer a besoin de soldats, d'armes et d'argent. Sur ce terrain, La Fayette et le comité qu'il présidait ont joué un rôle de premier plan. Le 10 février 1831, La Fayette insistait auprès de Laffitte, président du Conseil, pour que le gouvernement facilitât l'envoi de un ou plusieurs généraux français en Pologne. En mars, dans une lettre au ministre des Affaires étrangères, il s'intéresse au sort des officiers français qui vont combattre sur le front oriental. On sait que le mouvement révolutionnaire polonais suscita de très nombreux dévouements. Des officiers de tous grades ; quarante médecins et chirurgiens, choisis par Magendie et par Larrey, partirent pour Varsovie. Parmi les généraux, deux noms : Ramorino et Langermann. Plus tard, quand ils rejoignirent la France, avec un camarade polonais, le général Sznajde, le public strasbourgeois devait les accueillir en héros. Le maréchal Grouchy lui-même offrit ses services le 8 mars 1831. Nous saisissons encore des interventions de La Fayette auprès du général Kniaziewicz : en juin, c'est un officier hanovrien qui veut partir ; en juillet, un vétéran polonais qui n'ose

se présenter à ses compatriotes sans un mot de La Fayette.

Il fallait des armes. Peu de périodes ont été plus fécondes en contrebande d'armes que celle de la monarchie de Juillet. La France en recevait de toutes parts et de toutes sortes : poignards, épées, cannes à épées, sabres, fusils. Contrebande difficile à saisir ! C'étaient des marchands de nouveautés qui s'adonnaient à ce commerce. Par les nuits sombres, des porteurs pouvaient faire franchir à de pesantes caisses d'armes la ligne douanière du Rhin. Les archives de la Mission polonaise conservent des documents sur ces achats. A la date du 15 mai 1831, La Fayette s'occupait vivement de l'expédition de canons d'Angleterre en Pologne. En juillet, c'était une expédition de fusils. Il écrivait le 2 de ce mois : « Leur destination était pour la liberté italienne ; ils pourront servir à l'indépendance polonaise. » Le 9, il pressait Casimir Périer d'intervenir dans ce sens. Il insistait aussi sur la nécessité d'une escadre française dans la Baltique et l'établissement de communications par Polangen. « Voici le moment, concluait-il, où j'espère que vous allez prendre un grand parti en faveur de la Pologne. » Un brick fut équipé pour soutenir le soulèvement de la Lithuanie. Il emportait plusieurs milliers de fusils, de pierres à feu, de la poudre. Mais il arriva trop tard sur les côtes de Lithuanie, Varsovie était prise ; il dut s'en retourner avec son chargement.

Enfin, La Fayette s'était occupé de procurer des fonds aux révoltés. Lui-même avait donné 20.000 francs. Le 28 janvier 1831, le Comité central lançait un appel à tous les Français. Des listes se couvrirent de noms. De tous les côtés de l'horizon social, les souscriptions arrivaient : pairs de France, députés, membres de l'Institut, médecins, généraux, prêtres, professeurs, avocats, élèves, domestiques, apportaient leur obole. Les loges maçonniques rivalisaient de zèle ; les journaux tenaient des listes de souscription ; les gardes nationaux faisaient des collectes. Le denier du Polonais était levé jusque dans les réunions électorales. Des particuliers mettaient en loterie des objets d'art, un travail en dentelle ou en perles. Le poète Béranger, membre du Comité central, vendait au profit de la caisse quelques poésies sur Poniatowski. Le 10 février, La Fayette demandait à Laffitte de faire obtenir aux Polonais une avance de cinq à six cent mille francs. En septembre, un emprunt fut négocié. L'affaire était difficile. La Pologne ne représentait pas un État officiellement reconnu. Trois banques se décidèrent à lancer l'emprunt. Une fois de plus, le Comité fit un appel vigoureux pour que le concours sollicité fût universel, et que toute la France y prît part. « Que les hommes opulents y consacrent des sommes considérables ; que ceux-là qui, seuls, ne pourraient souscrire pour un coupon de l'emprunt, se réunissent à d'autres ; qu'il n'y ait pas une commune qui n'ait son obligation. Alors, et alors seulement, la nation française, dont on arrête les élans généreux, aura rempli une partie de son devoir. »

***

Durant cette période, La Fayette apporta l'appui de sa parole éloquente à la cause polonaise. Dès le 14 décembre 1830, à la tribune de la Chambre des députés, il saluait avec joie la révolution polonaise. Désormais, à intervalles rapprochés, sans se lasser, il va tenir l'opinion en haleine. La défense de la Pologne deviendra peu à peu l'un des arguments les plus forts de l'opposition au régime de Juillet, que La Fayette avait contribué à fonder. Le 15 janvier 1831, il montra avec énergie la nécessité pour la France de se solidariser avec les peuples injustement attaqués. Attaquer l'un d'eux, c'est attaquer la France elle-même. « C'est comme si l'on nous disait : attendez, nous allons écraser vos auxiliaires naturels, les amis de la liberté dans les autres pays ; et quand ils auront cessé d'exister, nous tomberons sur vous de tout notre poids. » C'était l'intérêt de la France de soutenir la Pologne, boulevard de la civilisation occidentale vers l'Est, barrière indispensable contre l'invasion des barbares du Nord. Il semblait impossible à La Fayette que la France, qui avait donné le ton à l'Europe au XVIIIe siècle, pût se désintéresser de la révolte d'un peuple contre la tyrannie d'un souverain. « Il faut le dire, Messieurs, expliquait-il à ses collègues le 18 mars 1831, ce drapeau de liberté, qui nous mettait en juillet à la tête de la liberté européenne, il a passé de nos mains dans celles des Polonais. »

En décembre 1830, il parlait de la honte des dernières années du règne de Louis XV ; en mars suivant, le ton monte, et cette fois il lance au gouvernement de Casimir Périer : « Je réclame encore une fois les efforts du gouvernement en faveur de la Pologne... pour laquelle, en s'élevant jusqu'à la hauteur du règne de Louis XV, le gouvernement ferait déjà un peu plus qu'on n'a fait jusqu'à pré-

sent. » Il revenait sur cette idée, le 29 du même mois, répugnant à prendre au sérieux ceux qui prophétisaient la fin de la Pologne : « Non, Messieurs, elle n'a pas péri ; elle vivra, j'espère, comme un éternel monument de courage héroïque et de ce que peut le dévouement à l'indépendance de la patrie. » A plusieurs reprises, il dénonce l'attaque que le tsar autocrate préparait contre la France révolutionnaire et qui fut arrêtée par l'insurrection polonaise. Ce n'est pas seulement pour les rapports intimes existant entre les Français et les Polonais que nous devons intervenir, « c'est surtout pour un fait que personne ne viendra démentir ici, car nous en avons la preuve matérielle : Messieurs, la guerre était préparée contre nous ; la Pologne devait former l'avant-garde ; l'avant-garde s'est retournée contre le corps de bataille. »

La Fayette lutte pied à pied. En dépit du discours de Louis-Philippe, qui avait affirmé, en juillet 1831, que la nationalité de la Pologne ne périrait pas, Casimir Périer opposait un silence obstiné aux appels pathétiques des amis de la Pologne. Guizot, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (1), trouve des excuses à cette attitude prudente, en ces termes : « Je ne m'étonne pas que tous les gouvernements qui ont déploré le sort de la Pologne et lui ont témoigné de la sympathie, n'en aient pas moins regardé son rétablissement comme impossible et ne l'aient jamais sérieusement tenté. Ils auraient eu pour leur propre compte et aux dépens de leur propre nation, trop de forces à engager et trop d'intérêts à compromettre dans une telle entreprise. » La monarchie de Juillet avait besoin de se faire pardonner, aux yeux des souverains autocrates de l'Europe, d'être née sur les barricades.

A la fin de non-recevoir de Casimir Périer, le 15 août, La Fayette riposte par un amendement à l'Adresse, qui portait reconnaissance du gouvernement polonais. « L'amendement que vous venez d'entendre n'est pas, à proprement parler, l'amendement de votre collègue ; je n'en suis que le rédacteur. C'est l'amendement de la France entière. » Il y revient le 11 septembre : « Toute la France est polonaise, depuis le vétéran de la Grande armée qui parle de ses frères polonais, jusqu'aux enfants des écoles, qui nous envoient tous les jours le produit de leurs faibles épargnes. » Il dénonce l'attitude perfide et inhumaine de la Prusse qui a partie

(1) Tome II, p. 275-276.

liée avec la Russie. Le 20 septembre, alors que tout espoir est vain, et que Varsovie avait capitulé, La Fayette espère encore : « Messieurs, s'écrie-t-il, dans un beau mouvement d'éloquence, la nation polonaise subsistera ; elle peut être accablée, vaincue, elle subsistera néanmoins, je n'en doute pas ; la noble nation polonaise deviendra encore une fois une barrière pour la civilisation. » L'appel du Comité central lui faisait écho : « Désespérer de cette noble cause, ce serait désespérer de la moralité humaine, de la Providence même. »

II

Après la chute de Varsovie, c'est sa noble indignation et son inépuisable dévouement que La Fayette met au service des Polonais.

Pour défendre la cause de la Pologne, La Fayette, nous l'avons vu, a fait jouer la popularité et l'influence dont il jouissait aux États-Unis. Et, par là, les efforts généreux de sa vieillesse continuaient l'activité héroïque de sa jeunesse. Il avait beaucoup contribué à la formation de comités, créés aux États-Unis en faveur des Polonais et dont le Comité américain de Paris était l'aboutissement. L'accord parfait régnait entre le Comité central et le Comité américain. On le vit bien, le 29 novembre 1831, lorsque, pour prouver sa foi en l'avenir et ranimer le courage des Polonais, La Fayette organisa une cérémonie commémorative en l'honneur de la révolution. Ce jour-là Comité central et Comité américain donnent l'hospitalité aux Polonais de Paris. La Fayette, en costume de grenadier de la garde nationale de Varsovie, présenta à l'assistance le drapeau offert par la jeunesse de Boston. « Ces drapeaux qui attendront le moment de paraître à la tête de vos légions, lorsque l'anniversaire de ce jour étant de nouveau célébré dans Varsovie, tous les cœurs français et américains s'uniront pour crier avec vous : Gloire à la Pologne ! Vive la Pologne ! »

A la même époque, un comité national polonais fut organisé, pour veiller sur les intérêts des émigrés. Il établissait la liaison entre les autorités et les divers comités de secours. C'est que, depuis quelques semaines, l'exode avait commencé. Par des chemins différents, de nombreux Polonais gagnaient la France. Marche déchirante, car à l'espérance qui berce ceux qui l'ont entreprise, succé-

dera, une fois qu'ils seront au port, le sentiment tragique d'être sans patrie ! Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement français décida de leur accorder des subsides. Mais son geste n'eut pas toute l'ampleur généreuse qu'on eût pu souhaiter. Paris fut en principe interdit aux réfugiés et des résidences obligatoires leur furent assignées. Plus que jamais, le comité créé par La Fayette avait besoin de fonds. Il fallait faciliter la marche vers l'exil. Parmi les souscriptions, l'une nous a paru particulièrement touchante. Les élèves du collège de Lons-le-Saulnier, près Besançon, renoncèrent à leurs prix et demandèrent que le montant de leur valeur fût versé à la caisse du Comité central. Vous me permettrez de citer le texte de la lettre du principal, M. Rigal, au général La Fayette. Elle est du 5 octobre 1831 :

« Général, les élèves du collège de Lons-le-Saulnier ayant émis le vœu spontané et unanime que la somme destinée à l'achat de leurs prix fût versée dans la caisse de la souscription polonaise, l'administration du collège s'est empressée d'accepter cette offrande au nom du Comité polonais, et je me suis chargé de lui en faire toucher le montant. En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat à vue sur MM. Valois et Cie de 250 francs, dont je vous prie de me faire accuser réception. Je regrette que cette somme soit si modique. Je regrette surtout qu'au lieu de contribuer en quelque chose au triomphe de cette brave et trop généreuse nation, à laquelle vous portez un très noble intérêt, nous ne soyons appelés peut-être qu'à lui donner, après un revers irréparable, notre faible part de soulagement et de consolation. »

Cette lettre était accompagnée des noms des élèves, de tous âges, qui avaient fait cette émouvante manifestation. L'héroïsme, la noblesse des principes, le sentiment de la patrie ont toujours fait vibrer, vous le savez, la jeunesse française.

Le comité américain de Paris était présidé par un jeune homme fort distingué, Howe. « Il était parti des États-Unis, écrit La Fayette au général polonais Bem, le 16 janvier 1832, pour porter à l'armée polonaise les deux drapeaux offerts par la jeunesse de Boston ; il précédait ses concitoyens, qui avaient le projet de former un corps de volontaires. » La marche des événements avait changé ses buts. D'accord avec La Fayette, il partit pour la Prusse orientale. Il visita les cantonnements d'Elbing, distribua de l'argent, « en démentant les mensonges des Prussiens, qui disaient qu'on ne s'occupait des Polonais, ni en France, ni ailleurs ». Il était en correspondance suivie avec La Fayette, qui apprit par lui « l'horrible conduite des Prussiens ». Il devait être arrêté contre le droit des gens, et tenu quatre semaines au secret, comme nous l'apprend une lettre de La Fayette du 24 avril 1832.

***

Mais quelles que fussent les ressources de comités privés, l'action du gouvernement français restait nécessaire. Les agents diplomatiques français pouvaient faciliter l'exode. La Fayette y insiste dans la séance de la Chambre des députés du 21 février 1832. « Il vous arrive quelques Polonais ; croyez qu'il est de votre devoir d'en faire arriver le plus possible. J'aime à penser que le gouvernement envoie des secours et facilite les moyens de les faire arriver ; car chaque Polonais que vous faites venir ici est arraché à la Sibérie ou à l'échafaud. » Le 8 mars, La Fayette proteste contre la thèse officielle d'après laquelle la France avait fait pour la Pologne tout ce qu'elle pouvait et tout ce qu'elle devait. Il revient à la charge, le 9 avril : « Non, Messieurs, vos ambassadeurs ne peuvent refuser des passeports à aucun des Polonais, à des hommes qui se sont battus pour la cause de l'Europe, à ceux dont vous avez juré sur l'honneur que la nationalité ne périrait pas. » Le 14 février 1833 encore : « Quant aux Polonais, je voudrais pouvoir ajouter à ceux qui reçoivent déjà nos secours, un millier de soldats qui sont en Prusse... Ces soldats se trouvent dans l'état le plus déplorable, parce qu'ils ne veulent pas prêter serment à l'empereur Nicolas. Le roi de Prusse, pour les y contraindre, les a tout simplement confondus avec les galériens et fait traiter comme eux. »

La Fayette s'intéresse aux enfants des émigrés, aux étudiants. Une lettre au général Bem, du 7 mai 1832, nous apprend ses efforts pour faire admettre à l'établissement de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, des filles de Polonais décorés sous l'Empire. Il participe aux manifestations organisées par la Société littéraire polonaise — dont il était membre d'honneur — et par la Société lithuanienne et des Terres russiennes, qui avaient été créées au lendemain de la défaite pour mieux faire connaître la situation de la Pologne et des anciennes provinces polonaises. Sa sollicitude alarmée s'étend

au delà de la France, aux Polonais qui ont participé à l'échauffourée de Francfort du 3 avril 1833, à ceux qui sont restés en Pologne et subissent une terrible répression. Le 3 décembre 1832, La Fayette proclame les droits imprescriptibles de la Pologne à sa nationalité et stigmatise avec indignation les déportations en masse décidées par le tsar. Et, le 19 février 1833 : « Je sais bien qu'on me reproche d'appeler les gens par leur nom, de perdre le respect pour les têtes couronnées. J'avoue que, de ce côté, je n'avais pas grand'chose à perdre... Mais je crois de ma conscience, de mon honneur, de dénoncer tous ces faits, comme il est de l'honneur de la France, pour laquelle la Pologne s'est soulevée..., de mettre fin à toutes ces abominations. »

***

Jusqu'à son dernier jour, La Fayette n'a jamais abandonné l'espoir de voir revivre la Pologne. Il travailla à cette tâche auprès des gouvernements étrangers. Ainsi le 29 mai 1832, il écrit au comte Grey, premier lord de la Trésorerie, pour lui recommander le général Ostrowski, qui se rend en Angleterre pour intéresser le gouvernement à la cause polonaise. Il insiste à nouveau sur la nécessité de relever la Pologne : « J'ai pensé, Monsieur le comte, et je l'ai dit franchement, qu'il était au pouvoir de nos deux gouvernements de sauver la Pologne pendant sa lutte héroïque. J'aime à croire qu'à présent, vous êtes unis dans le vif désir de relever cette barrière de la civilisation européenne. Mais ce n'est pas seulement sur l'étroite base du Congrès de Vienne qu'il faudrait la rétablir. Nos deux patries et l'Allemagne ont besoin d'une Pologne étendue, forte et complètement nationale. »

A quelque temps de là, le général Ostrowski fut invité à quitter la France dans les cinq jours. Le 5 juillet 1832, La Fayette adressa une protestation indignée à M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur. Il lui disait : « En le faisant, je crois défendre non seulement ma part d'honneur français, d'indépendance, de volonté et de sympathie nationales, mais aussi la dignité du gouvernement et les intérêts personnels du ministre. » Ici la question polonaise rejoint les attaques de l'opposition, à la Chambre des députés. L'arrestation du Polonais Lelewel, à qui La Fayette avait accordé l'hospitalité au château de La Grange, provoqua une vive discussion à la Chambre, le 11 mars 1833. La Fayette haussa le débat à une critique vigoureuse de la politique générale du gouvernement, qui n'avait pas hésité à se mettre « dans une espèce de camaraderie avec les gouvernements despotiques ».

Dans ses *Mémoires*, Niemcewicz raconte que, le 29 novembre 1833, plus de deux cents Polonais se réunirent chez La Fayette, rue d'Anjou. A l'en croire, La Fayette venait de donner tout d'un coup une forte impression de vieillissement. « L'âge a affaibli son intelligence ; il veut maintenir son ancienne popularité ; mais il ne trouve pas de vrais moyens et son prestige est ébranlé chez tout le monde. » Moins qu'il ne le disait, d'ailleurs. Car, l'atmosphère aidant, Niemcewicz, étant retourné chez La Fayette, le 31 décembre, il le trouva « aimable et bienfaisant », qui apportait des subsides en argent à une foule de miséreux qui avaient envahi son antichambre. Il l'engagea à intervenir pour les Polonais, à la Chambre, pendant la préparation à l'Adresse. Le 3 janvier 1834, en effet, La Fayette prononça un grand discours en faveur de la liberté des peuples, de la nationalité polonaise plus spécialement. Ce fut, à vrai dire, le dernier appel qu'il lança, mais un appel chargé d'amertume et de reproches, en face de la restauration rétrograde qui partout menaçait : « Messieurs, rappelons-nous ce grand événement, qui rendit à la France sa souveraineté, la réarma toute entière, affranchit la Belgique, opéra la réforme britannique, démocratisa la Suisse, éveilla les deux péninsules, enflamma la Pologne, cette Pologne lancée contre nous et qui devint l'héroïque avant-garde de l'Europe. Depuis ce temps, une diplomatie vulgaire et méticuleuse a changé la face des choses. On a vu la Belgique livrée à l'intrigue, la Pologne abandonnée à la Russie, l'Italie à l'Autriche, les droits et le principe vital de notre existence abandonnés aux influences étrangères. Qu'est devenue, Messieurs, cette nationalité polonaise que la Chambre, de concert avec le roi, a déclaré sur l'honneur ne devoir pas périr ? »

Le 14 janvier, c'est La Fayette qui annonce à Niemcewicz, à côté duquel il était assis au banquet encyclopédique, l'arrivée de soldats polonais au Havre. Le comte Plater prit la parole au nom des Polonais pour remercier de leur aide Français et Anglais et souhaiter la liberté à tous les peuples, même à la Russie. « Le lendemain de la restitution de la Pologne », ajoute La Fayette.

* * *

Mais les jours de La Fayette étaient comptés. Le 1er février 1834, il voulut suivre à pied les obsèques de M. Dulong. La foule lui fit une ovation ; mais il prit froid et dut s'aliter. Le 12 février, Niemcewicz parlait de sa fin prochaine. Grâce à lui, nous pouvons le suivre dans les dernières semaines de son existence. Le 21 mars, La Fayette, absolument lucide, continuait à s'intéresser à la politique et à la cause de la Pologne. Il mourut le 20 mai.

Les obsèques du « champion de la liberté des deux mondes » eurent lieu dans le calme et avec tout l'éclat qui lui était dû. Américains et Polonais accompagnaient le convoi. Aux Polonais revint l'honneur de porter son cercueil. Léonard Chodźko, qui avait pour le grand homme une profonde admiration, proposa de lui élever « un monument qui résiste à la destruction des hommes et du temps. Kościuszko, disait-il, a un monument élevé aux portes de Cracovie. Qu'on nous laisse faire, et le monument de La Fayette sera élevé aux portes de Paris, par les mains des Polonais exilés et errants... Qu'on laisse venir les réfugiés, sous la garantie de leur parole sacrée, et avant un mois, les six mille réfugiés auront élevé un grand tertre, qui sera nommé *montagne La Fayette* ». Bratkowski, devant les Polonais de Poitiers réunis en juin 1834, disait de son côté : « C'est en silence, c'est au fond des entrailles, que la Pologne doit ériger le monument de reconnaissance au premier grenadier de la garde civique de Varsovie. » La Société littéraire polonaise décida, le 26 juin 1834, d'ouvrir une souscription en vue de frapper une médaille en l'honneur de La Fayette. La médaille, achevée en novembre 1835, était en bronze et représentait la Pologne à La Fayette. Elle était due au Polonais Oleszczyński.

* * *

Ainsi, au déclin d'une vie admirablement remplie, La Fayette avait recueilli ses dernières forces pour défendre la liberté polonaise. Il ne lui avait pas été possible, comme au temps de sa jeunesse, de mettre son épée au service des patriotes de Varsovie. Mais, par la plume et par la parole, il combattit avec une ardeur juvénile. Tout au long de sa carrière, il avait été fidèle à lui-même et à ses principes de liberté. Il avait gagné la sympathie respectueuse de ses adversaires politiques. Le *Journal des Débats* du 20 mai 1834 n'écrivait-il pas : « Nous avons souvent combattu ses principes. Mais il est des adversaires à qui on aime rendre justice ; il est des âmes nobles et pures qu'on aime à saluer d'un respect sincère tant qu'elles demeurent ici-bas et d'un regret douloureux quand elles se retirent de la terre. » Niemcewicz a porté sur La Fayette un jugement exact. « Depuis le matin de sa vie jusqu'à la mort tardive, il n'a jamais changé sa règle de conduite dans les deux hémisphères. Il luttait pour la liberté des peuples ; ami de ces libertés, il était ennemi du dérèglement et du désordre. Il fut persécuté par les Jacobins ; il est tombé aux mains des Autrichiens... Délivré seulement par Bonaparte, il n'a voulu le servir sous aucun prétexte, car il avait l'intention de rendre ses libertés au peuple français. Il ne s'est pas rangé aux côtés des Bourbons à leur retour, car il vit qu'ils ne comprenaient pas la liberté... En 1830, il prit une part active à l'introduction de la Constitution actuelle et à l'avènement de Louis-Philippe... Il prédisait toujours que tous les peuples seraient libérés ; il se trompait peut-être, mais combien louables étaient ses vœux ! » La justice immanente, dont parlait Gambetta, lui a donné raison. Notre présence ici, Mesdames et Messieurs, est la preuve éclatante que la Pologne vaincue de 1831 n'était pas perdue pour toujours.

QUELQUES TEXTES LUS PAR M. DENIS D'INÈS, SOCIÉTAIRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La Fayette fut inscrit dans les rangs de la garde nationale polonaise. Il s'empressa de remercier le sénateur comte Ostrowski qui la commandait, par une lettre du 21 *avril* 1831 :

« Général, pendant que tous mes vœux se portaient vers les nobles dangers et les sublimes résolutions de la nation que l'univers contemple avec un respectueux et reconnaissant enthousiasme, vous jugez de quel bonheur, de quel honneur je me suis vu comblé, en apprenant que, grâce à vos bontés, elle daignait m'admettre dans ses rangs et me conférer le glorieux titre de garde national polonais. Depuis le jour où votre honorable proposition et l'autorisation du gouvernement suprême m'ont donné ce droit précieux, je me suis senti pénétré des obligations, bien chères à mon cœur, que cette adoption m'impose. C'est avec un vif empressement que j'attendais une occasion pour vous faire parvenir l'expression de ma profonde reconnaissance et de mon dévouement à votre héroïque patrie, à mes camarades de la garde nationale et à leur digne chef, que je prie d'être auprès d'eux l'interprète de mes tendres et fraternels sentiments. Que ne m'est-il possible de les leur témoigner moi-même en partageant leurs périls et leur gloire ! »

Il existe, à cette même date du 21 *avril* 1831, *une lettre de La Fayette au célèbre Joachim Lelewel, alors ministre de l'Instruction publique et membre du gouvernement national. En voici des extraits :*

« L'audace et la persévérance de votre dévouement civique, la gloire de vos prodigieux exploits militaires ont rempli le monde d'admiration et de respect pour le caractère polonais. Les sympathies de la France ont été excitées dès le premier jour ; mais vous avez conquis celle de toutes les nations ; et néanmoins vous combattez seuls encore pour l'indépendance et la civilisation de l'Europe. Il serait superflu d'exprimer ici tout ce que j'éprouve à cet égard ; votre cœur jugera le mien, et votre patriotisme sait que je serai fidèle aux droits et aux devoirs d'un garde national polonais... C'est avec transport que j'ai appris la suite de vos victoires, jusqu'à celle du 10 avril.

« ... Recevez, Monsieur, avec votre bienveillance si précieuse pour moi, l'assurance de la haute considération et de la cordiale amitié qui m'attachent à vous pour la vie. »

Il s'exprime comme il suit sur la politique extérieure, à la séance de la Chambre des députés du 15 *janvier* 1831 :

« L'habitude que j'ai dès longtemps contractée de souhaiter ardemment la liberté des autres peuples, en même temps que celle de ma patrie, et d'y contribuer autant que j'en ai eu les moyens, pourrait me faire regarder comme personnels les reproches de propagande énoncés à cette tribune. Je ne viens pourtant pas vous occuper de moi, mais de la Révolution de 89.

« Il n'est pas vrai, Messieurs, que cette révolution, dans son principe, ait voulu être conquérante...

« Quant à la Pologne, comment la nation française n'éprouverait-elle pas pour sa cause la plus vive sympathie ! Ce n'est pas seulement parce que le premier partage fut une honte pour la France, ce n'est pas même seulement pour ces intimes rapports existant entre les Polonais et les Français, pour tout ce que nous devons de reconnaissance et d'affection à cette brave nation dont le sang a coulé si abondamment, si généreusement dans les guerres de la France ; c'est surtout pour un fait que personne ne viendra démentir ici, car nous en avons la preuve matérielle : la guerre était préparée contre nous ; la Pologne devait former l'avant-garde, l'avant-garde s'est retournée contre le corps de bataille... Et l'on s'étonnerait que cette avant-garde excitât tous nos vœux, toute notre reconnaissance, toute notre sympathie ! On s'étonnerait que nous crussions avoir des obligations envers elle !...

« Messieurs, toutes les fois qu'un pays de l'Europe, où qu'il

soit placé, veut recouvrer ses droits, et qu'une intervention étrangère vient l'en empêcher, c'est une hostilité directe contre nous, non seulement parce que c'est ressusciter les principes de Pilnitz et de la soi-disant Sainte-Alliance, et justifier une agression future contre notre liberté et notre indépendance, mais parce que le bon sens nous avertit que c'est comme si l'on nous disait : « Attendez, nous allons écraser vos auxiliaires naturels, les amis de la liberté dans les autres pays ; et quand ils auront cessé d'exister, nous tomberons sur vous de tout notre poids. »

Le 29 novembre 1831, anniversaire de la Révolution de Pologne, après une année de lutte gigantesque, après de glorieuses victoires et d'immenses sacrifices, cette Révolution avait succombé. A cette date, devant ceux qui, ne voulant pas déposer les armes, étaient venus se réfugier en France, La Fayette prononça ce discours :

« Messieurs, la célébration du glorieux anniversaire qui nous rassemble dans cette enceinte, en même temps qu'elle est empreinte de notre douleur présente, n'en est que plus touchante encore lorsque ce vif et profond sentiment s'unit aux héroïques souvenirs que la Révolution du 29 novembre nous retrace, et aux espérances qu'elle nous a donné le droit de conserver.

« C'est au nom du Comité central et de tous les comités polonais de France ; au nom du Comité américain, interprète des associations polonaises de l'autre hémisphère, qu'un vieux compagnon d'armes de Pulaski et de Kościuszko, honoré, à la fin de sa carrière, du titre bien précieux pour lui de garde national polonais, vient aujourd'hui accueillir les premiers de nos frères proscrits arrivés dans cette capitale. Puisse la terre hospitalière et sympathique de France devenir pour eux une seconde patrie, sans que cette adoption ambitionnée par nous leur fasse rien perdre de l'inaltérable nationalité qui, dans tous les temps, fut leur gloire et leur salut.

« Je ne retracerai point ici les hauts faits d'armes, d'indépendance et de liberté polonaises, qui ont successivement illustré tant de siècles de l'histoire, et qui, pendant les dernières quatre-vingts années, ont brillé d'un nouvel éclat au milieu des atroces et odieuses combinaisons de l'ambition, de la fraude et de la pusillanimité des gouvernements étrangers contre votre noble et valeureuse patrie ; et cependant, nous avons besoin de rappeler ici les longues et glorieuses campagnes où les légions polonaises, combattant pour la cause française, ont cimenté de leur sang, sous le drapeau tricolore, l'union qui doit à jamais régner entre les deux peuples.

« Dernièrement encore, n'est-ce pas à vous, j'aime à le répéter avec une juste reconnaissance, n'est-ce pas à vous, Polonais, que l'Europe, que la France surtout, ont dû d'avoir été préservées de l'agression des armées du Nord ? Ce n'est pas ici, c'est à la tribune nationale de France qu'il me convient d'exprimer à cet égard tous les divers sentiments dont mon cœur est plein...

« Nous vous présentons, Messieurs, ces drapeaux offerts par la jeunesse de Boston, qui attendront le moment de paraître à la tête de vos légions, lorsque l'anniversaire de ce jour étant de nouveau célébré dans Varsovie, tous les cœurs français et américains s'uniront pour crier avec vous : Gloire à la Pologne ! Vive la Pologne ! »

Quelques jours après, le général La Fayette adressait à une réunion de réfugiés polonais les paroles suivantes :

« ... Que tous espèrent encore ! qu'ils restent étroitement unis entre eux ! qu'ils arrivent dans nos bras fraternels ! que leurs guerriers retrouvent encore une fois leur place à côté de nos bataillons français ; et que mes yeux, tout âgés qu'ils sont, ne se ferment pas avant que la barrière polonaise de l'Europe soit rétablie dans son intégrité primitive ! »

Après la mort de La Fayette, le général Ostrowski, commandant de la garde nationale de Varsovie, adressa, au nom de ses troupes, au fils du général, la lettre suivante :

A Monsieur George-Washington Lafayette.

« Paris, 28 mai 1834.

« Les gardes nationaux polonais présents à Paris, se sont réunis à l'appel de leur douleur commune, afin de délibérer sur la manière la plus digne de rendre hommage dès aujourd'hui à l'impérissable mémoire de votre père, de leur meilleur ami, de leur illustre camarade, du premier grenadier de la garde civique, de Varsovie. Hélas ! en ces jours d'épreuve et de résignation, ils se trouvent dans l'impuissance de manifester hautement ces sentiments d'amour et de reconnaissance qui les ont constamment animés envers lui, et qu'ils conserveront eux et les leurs, pour ce grand citoyen dont ils déplorent la perte. Avant qu'il leur soit permis d'élever un monument

au premier fondateur de cette institution qui proclamait que tout bon citoyen doit être en même temps soldat-né de la patrie, nous croyons que la meilleure manière d'honorer l'homme des deux mondes est de nous pénétrer de plus en plus de son esprit, des sages leçons que, pendant tout le cours d'une si longue et si belle vie, il n'a cessé de donner aux citoyens-soldats, ses enfants. Et comme tout ce qui peut nous rappeler votre père de glorieuse mémoire, devient une nouvelle, une précieuse excitation au bien et au beau dont il fut toujours le modèle ; cette conviction intime, votre bienveillance connue pour les Polonais, nous enhardissent à vous demander ce don inestimable des épaulettes qu'en qualité de notre *premier grenadier* il a portées dans ces occasions solennelles où la fraternité entre Français et Polonais, déjà consacrée par le temps, recevait encore de nouveaux témoignages.

« Pleins d'espoir que vous voudrez bien, Monsieur, obtempérer à notre demande, nous vous prions de recevoir l'expression de cette amitié tendre et héréditaire que nous vouons au fils de notre illustre ami et protecteur.

« ANTOINE OSTROWSKI. »

Le fils de La Fayette répondit aussitôt par la lettre suivante :

« GÉNÉRAL,

« Au moment où la garde nationale de Varsovie combattait pour son indépendance, le nom de mon père fut placé par elle à sa droite, comme celui d'un guide fidèle.

« Aujourd'hui, pour honorer la mémoire du *premier grenadier* de leur choix, les représentants de cette garde civique veulent rentrer en possession de ces épaulettes si honorables, qu'il portait avec orgueil le jour où il fut chargé par eux de fraterniser en leur nom avec la garde nationale de France.

« Quelque précieux que soit pour nous, fils et petit-fils du général La Fayette, l'héritage dont le sacrifice nous est demandé, nous le ferons sans regret, espérant que vos amis et vous, général, verrez dans l'abandon d'un si noble souvenir la preuve de la respectueuse gratitude que nous a inspirée l'expression de vos sentiments pour notre père vénéré. Nous vous remercions de ne nous avoir demandé rien de plus, et nous contemplerons souvent avec admiration et reconnaissance, ce casque polonais qu'on vit toujours sur le chemin de l'indépendance et de la gloire, et qui fut posé par vous sur la tête de notre père comme une récompense de son dévouement à la liberté du monde entier.

« Permettez-moi, général, de vous prier d'être auprès de vos camarades de la garde nationale de Varsovie l'interprète des sentiments dont un ancien soldat français, fier d'avoir souvent combattu sous le même drapeau que les légions polonaises, leur offre ce respectueux hommage.

« GEORGE-WASHINGTON LA FAYETTE. »

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

AVANT-PROPOS

La sympathie de La Fayette pour la Pologne naquit de l'amitié dont il s'était lié, au cours de la lutte commune pour l'indépendance de l'Amérique, avec le général Thadée Kościuszko. Elle s'affermit à l'époque de la grande révolution et des guerres napoléoniennes, devant le spectacle du combat des patriotes polonais pour la liberté de leur pays, et s'épanouit pleinement, avec une vigueur admirable, à la fin de sa vie, quand, au moment de la révolution de juillet, il entra dans la lice politique, pour la dernière fois.

De même qu'il avait consacré sa jeunesse à la cause de l'indépendance des États-Unis, La Fayette mit les dernières années de sa vie au service de la Pologne. Le but de la cérémonie, organisée par la Bibliothèque Polonaise en l'honneur du général, était de rappeler cette dernière phase de sa vie, — celui de l'exposition, ouverte dans cette même Bibliothèque, est d'illustrer cette phase.

En présentant toute une série d'autographes, de documents, d'imprimés et de gravures qui se rapportent aux années 1830-1834, les organisateurs de l'exposition voulaient mettre en relief toute l'activité politique de La Fayette, tout le mérite de l'effort qu'il déploya en faveur de la cause polonaise après la révolution de juillet, au moment du soulèvement des Polonais contre la Russie en 1831 et, après l'échec de celui-ci, pendant la grande émigration en France.

Les objets énumérés dans la liste ci-dessous ont été divisés en deux groupes : dans le premier, on a essayé de mettre en évidence, sur le fond de la guerre polono-russe de 1831, l'action politique que La Fayette développa pour le bien de la cause polonaise, soit personnellement, soit par l'entremise du Comité central français en faveur des Polonais, quand il s'épuisait à travailler l'opinion publique française, à organiser des secours sous forme d'emprunt national, à envoyer à l'armée polonaise des volontaires (généraux, officiers, médecins), enfin à amasser les armes et les munitions.

Les Polonais lui exprimèrent toute leur reconnaissance dans une résolution spéciale de la diète polonaise, et surtout, en le nommant, en février 1831, premier grenadier de la garde nationale de Varsovie.

Quelques caricatures françaises contemporaines soulignent, par un jeu de contrastes, l'attitude indifférente du gouvernement de Louis-Philippe, vis-à-vis de la question polonaise.

Le deuxième groupe d'objets devait rappeler les services immenses que le général La Fayette rendit à l'émigration polonaise après la chute de la révolution, dans les années 1832-1834. Il se compose de nombreuses listes des cotisations de la société française, d'imprimés, d'appels et de documents du Comité central français en faveur des Polonais, ainsi que d'adresses de remerciements envoyées à La Fayette par les émigrés polonais.

L'acte par lequel La Fayette fut nommé membre honoraire de la Société Littéraire Polonaise en janvier 1834, et la médaille frappée en son honneur par les émigrés en 1835, représentent la preuve matérielle de la gratitude et de l'éternel souvenir dont la Pologne voulut honorer le mérite du général La Fayette.

Une subdivision du dernier groupe évoque l'activité du Comité Central français en faveur des Polonais. On y voit des lithographies et des gravures contemporaines représentant, aux côtés de La Fayette, fondateur du Comité, à peu près tous les membres de celui-ci, c'est-à-dire les plus illustres libéraux français de l'époque.

Une place à part a été réservée aux amis polonais de La Fayette, ainsi qu'au souvenir qui le rattache à la figure du héros national polonais, Thadée Kościuszko.

Les lettres autographes du général La Fayette adressées aux Polonais les plus éminents, tels que Adam Mickiewicz, le général Kniaziewicz, Louis Plater, le général Bem, Ignace Domeyko, etc.,

ses discours prononcés à la Chambre en faveur de la Pologne, enfin ses portraits, complètent l'exposition.

Tous les objets exposés font partie des collections de la Bibliothèque Polonaise de Paris. Quelques documents, fort intéressants, ainsi que quelques gravures et un buste du général La Fayette par Maximilien Bourgeois, provenant de l'héritage de La Fayette, ont été prêtés par MM. Pierre et Emmanuel Fabius, collectionneurs parisiens bien connus. Nous leur exprimons en ce lieu nos remerciements pour leur concours, ainsi qu'à M. Casimir Woźnicki, qui a bien voulu compléter notre collection de gravures.

I. AUTOGRAPHES DE LA FAYETTE

1. Lettre à la DÉPUTATION POLONAISE qui lui fit présent d'un portrait de KOSCIUSZKO.
   Paris, 12.II. 1830. *Emmanuel Fabius. Paris.*

2. Lettre à LOUIS PLATER.
   Paris, 21.II (1831).

3. Lettre au général CHARLES KNIAZIEWICZ.
   La Grange, 2.VI. 1831.

4. Lettre au général KNIAZIEWICZ.
   La Grange, 9.VI. 1831.

5. Lettre au général KNIAZIEWICZ.
   Paris, 16.VI. 1831.

6. Lettre au général KNIAZIEWICZ et à LOUIS PLATER, envoyés polonais à Paris.
   La Grange, 2.VII. 1831.

7. Lettre au général KNIAZIEWICZ.
   29.VII. 1831.

8. Lettre au général KNIAZIEWICZ. "Paris, vendredi".
   (IX. 1831).

9. Lettre à "MONSIEUR LE COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE".
   (1831).

10. Lettre au général BEM.
Paris, 7.I. 1832.

11. Lettre au général JOSEPH BEM.
Paris, 16.I. 1832.

12. Lettre à LOUIS PLATER.
21.II. 1832.

13. Lettre à LOUIS PLATER.
23.II (1832).

14. Lettre au général BEM.
Paris, 7.V. 1832.

15. Lettre à LOUIS PLATER (1832). "Dimanche matin".

16. Lettre à ADAM MICKIEWICZ.
Paris, 19.VI. 1833.

17. Lettre à IGNACE DOMEYKO.
La Grange, 19.XII. 1833.

18. Lettre à LOUIS PLATER. "Samedi soir".

II. MANUSCRITS ET AUTOGRAPHES DIVERS

19. Adresse de la GARDE NATIONALE DE VARSOVIE.
Varsovie, 28.II. 1831.

20. Lettre du maréchal GROUCHY au général KNIAZIEWICZ et à LOUIS PLATER.
Paris, 8.III. 1831.

21. Lettre du prince ADAM CZARTORYSKI, président du Gouvernement National de Pologne au roi LOUIS PHILIPPE.
Varsovie, 14.III. 1831.

22. Lettre de LEONARD CHODZKO, aide-de-camp du général La Fayette, au général KNIAZIEWICZ.
Paris, 1.VIII. 1831.

23. Lettre de M. RIGAL, Principal du Collège de Lons-le-Saunier, au général LA FAYETTE.
Lons-le-Saunier, 9.X. 1831, avec la liste des élèves "versant dans la caisse de la souscription polonaise la somme destinée à l'achat de leurs prix".
Emmanuel Fabius. Paris.

24. Lettre du COMITE CENTRAL à CH. WODZINSKI au sujet du banquet en l'honneur des généraux RAMORINO et LANGERMANN.
Paris, 25.XII. 1831.

25. Adresse des ÉMIGRÉS POLONAIS DU DÉPOT MILITAIRE DU PUY au général LA FAYETTE.
Puy-en-Velay, 10.II. 1833. *Emmanuel Fabius. Paris.*

26. Copie de la lettre de LA FAYETTE au président de la "BIRMINGHAM POLISH ASSOCIATION".
24.II. 1833. *Emmanuel Fabius. Paris.*

27. Adresse des ÉMIGRÉS POLONAIS DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE au général LA FAYETTE.
1.III. 1833. *Emmanuel Fabius. Paris.*

28. Copie de la lettre d'ODILLON-BARROT au président de la "BIRMINGHAM POLISH ASSOCIATION".
21.III. 1833. *Emmanuel Fabius. Paris.*

29. Minute de l'acte de la SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE POLONAISE A PARIS nommant le général LA FAYETTE membre honoraire de la Société.
Paris, 29.I, 1834, avec les signatures de P. Morawski et A. Hoffman.

30. Lettre de GEORGES LA FAYETTE après la mort de son père, au prince ADAM CZARTORYSKI, président de la Société Littéraire Polonaise à Paris.

Paris, 18.VIII. 1834.

31. "LAFAIET". Poème en cinq chants après la mort du général, dédié à la jeunesse polonaise.

Paris, 1834 (en polonais).

32. Lettre de GEORGES LA FAYETTE à LOUIS PLATER, vice-président de la Société Littéraire Polonaise à Paris (remerciements pour la médaille frappée en l'honneur de son père).

Paris, 14.I. 1836.

III. — DISCOURS DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

33. Les discours de LA FAYETTE pour la Pologne publiés avec préface par LADISLAS MICKIEWICZ. (Paris, 1864).

34. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 15 janvier 1831).

35. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séances des 11, 20 et 22 septembre 1831).

36. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS à l'occasion d'une allocation de 500.000 francs en faveur des étrangers réfugiés en France..." (Séance du 26 octobre 1831).

37. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 1er février 1832).

38. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 21 février 1832).

39. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 8 mars 1832).

40. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 9 avril 1832).

41. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 3 décembre 1832).

42. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 14 février 1833).

43. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Extrait de la Séance du 11 mars 1833).

44. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS sur la prolongation de la loi d'exception contre les réfugiés politiques". (Séance du 30 mars 1833).

45. "Discours... à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS". (Séance du 3 janvier 1834).

IV. COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS EN FAVEUR DES POLONAIS — IMPRIMES DIVERS

46. Manifeste du Comité Central... au peuple polonais.

Paris, 12.II. 1831.

47. Compte-rendu des opérations du Comité et de l'emploi des fonds.

(Paris, 1831).

48. "La Pologne a fait un appel à la France..."
Paris, 28.I. 1831.

49. "Nouvelles de Pologne".
(Avril, 1831).

50. "Français, les Polonais tournent encore une fois leurs regards vers la France..."

51. "Le Comité Central Polonais à Messieurs les Électeurs".
1831.

52. "Banquet du Comité Polonais du 10.III. 1831".

53. "La Pologne et la France en 1830-1831".

54. "Deuxième liste des souscriptions versées au Comité Polonais".

55. "Quatrième liste des souscriptions versées au Comité Polonais".

56. "Les Membres de la Société du Bazar Polonais du Rhône à leurs Citoyens de tous les Départements".
(1831).

57. Société du Bazar de Lyon. "Compte-rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds de 1831 à 1836".

58. "Monsieur, le Comité, voulant, pour assurer les moyens d'existence des braves réfugiés...".
Paris, 4.II. 1832.

59. "Messieurs, le Comité a, durant la lutte de Pologne, épuisé presque toutes ses ressources...".
Paris, 29.XII. 1831.

60. Invitation pour le bal à la salle Vantadour.

61. "Bal au profit des familles polonaises réfugiées".

62. Invitation pour le bal.
Paris, 9.III, 1833.

63. Invitation pour "une grande réunion".
29.XI. 1833.

64. Invitation pour une réunion de "la Société Lithuanienne".
Paris, 20.III. 1832.

65. Quittance du trésorier du Comité.

66. Billet d'entrée au bal au profit des réfugiés polonais.

67. Billet d'entrée au concert en faveur des Polonais.

68. Népomucène Lemercier. "Vœu d'un membre du Comité Polonais adressé au Gouvernement du Roi des Français".
(1832).

V. IMPRIMÉS CONTEMPORAINS.

69. P. J. de BÉRANGER. « Poniatowski - hâtons-nous, chansons dédiées au général La Fayette, premier grenadier de la Garde Nationale Polonaise... »
Paris, 1831.

70. N. F. ZABA. « Glos Kosciuszki do jenerala La Fayetta ». (Paroles de Kosciuszko au général La Fayette.)
Paris, 1831.

71. "84e anniversaire de la naissance de Thadée Kosciuszko".
Paris, 1830.

72. A. MICKIEWICZ. "Dithyrambe à la Jeunesse, traduit du poète polonais... par M. BOYER-NIOCHE, auteur des Fables philosophiques et politiques, dédié au général La Fayette, ami de Kosciuszko."
Paris, 1831.

73. L. CHODZKO. "Lettre adressée d'Angleterre à Georges W. Lafayette, à l'occasion de la mort de son père, le Général La Fayette, président du Comité central Franco-Polonais à Paris, premier Grenadier de la Garde nationale de Warsovie."

25.V, 1834.

74. A. J. OSTROWSKI. "Glos... miany na uroczystym obchodzie rocznicy 29-go Listopada 1833 roku, w Paryzu, w pomieszkaniu Jenerala Lafayette, przy ulicy d'Anjou St. Honoré, nro. 6."

Discours prononcé pendant la commémoration du 29 novembre, à Paris, dans l'appartement du général La Fayette, 6, rue d'Anjou-St-Honoré, 1833.

75. "Les Polonais, les Lithuaniens et les Russiens célébrant en France les premiers anniversaires de leur révolution nationale du 29 novembre 1830 et du 25 mars 1831."

Paris, 1832.

76. S. BRATKOWSKI. "Discours à l'Assemblée des Polonais du Dépôt de Poitiers, réunis pour célébrer la Mémoire de La Fayette".

Poitiers, juin, 1834.

77. "Vie de Lafayette".

Nantes, juin, 1834.

78. "Mort et Obsèques du général La Fayette". Extrait du "Bien Public", journal du Dimanche, politique et littéraire.

25 mai 1834.

VI. PORTRAITS DU GÉNÉRAL LA FAYETTE

79. Debout, en redingote.

D'après le portrait peint par Ary Scheffer, gravé par Leroux en 1824.

80. Debout en tenue du général de la garde nationale parisienne.

Peint et gravé par P. L. de Bucourt, 1790.

81. Debout en tenue du commandant de la garde nationale française, 1830, en couleur.

D'après le portrait de Court, dess. par Girardet, gravé par A. Blanchard.

82. Debout en tenue de la garde nationale française.

Lith. en couleur de Schuessele, à Philadelphie, 1851.

83. Buste en ovale, en couleur.

D'après le dessin de Mayer, gravé par Boutran.

84. Buste, en couleur.

Lith. de Ducarme.

85. Buste.

D'après le dessin de Maurin, lith. de Delpech.

86. Buste en ovale.

D'après le dessin de F. Bonneville, gravé par Duchemin.

87. Buste en tenue de la garde nationale, en couleur.

Gravé par Hopwood.

88. Même buste.

Lith. par Delpech.

89. Buste.

Gravé par Forestier.

90. Debout.

D'après le dessin de Raffet, gravé par Hopwood.

91. Buste encadré.

D'après le dessin de Gérard, gravé par Burkhardt.

92. Buste encadré.

D'après le dessin de Julien, gravé par Ransonnette.

93. Debout, en tenue militaire.

D'après le dessin de A. Lacauchie, gravé sur acier par Mondain

94. Gravure.
D'après la statue de Badier.

95. Debout, en tenue militaire.
D'après A. Menot, lith. par Bénard.

96. Buste.
Ed. D. Cavailles.

97. Buste.
D'après le dessin de G. F. E., éd. Soetens.

98. Buste en ovale, encadré en couleur.
Gravure anonyme avec sous-titre « Général en chef de la Garde Nationale ».

99. Buste.
Lith. d'après F. G. Schulz.

100. Buste.
D'après un dessin anonyme, lith. éd. Pernol.

101. Buste en ovale, en couleur.
Gravure anonyme représentant La Fayette comme député du département de la Sarthe, élu en 1818.

102. Buste en uniforme de profil vers le côté gauche.
Gravure, d'après le dessin de Fouquet.

103. Général LA FAYETTE, LOUIS PHILIPPE, général GERARD.
Lith., éd. Bance.

VII. QUELQUES AMIS POLONAIS DE LA FAYETTE.

104. THADÉE KOSCIUSZKO.
Gravé sur acier par Antoine Oleszczynski, 1829. Gravure offerte à La Fayette par les Polonais en février 1830.
Gravure offerte à La Fayette par les Polonais en février 1830.

105. Général CHARLES KNIAZIEWICZ.
Lith. de Villain.

106. LOUIS PLATER.
Lith. de Villain.

107. CASIMIR PULASKI.
Gravé par Antoine Oleszczynski.

108. LEONARD CHODZKO, aide-de-camp de La Fayette.
D'après le dessin de J. Kurowski, gravé par Hopwood.

109. LADISLAS OSTROWSKI.
Gravé sur acier par Nordheim.

VIII. "COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS EN FAVEUR DES POLONAIS"

110. CAUCHOIS-LEMAIRE.
Lith. Junca. ½

111. GEORGES W. LA FAYETTE.
Lith. Patout.

112. DE SCHONEN.
Lith. Lemercier d'après le dessin de A. Morin.

113. DUPONT DE L'EURE.
Lith. Delpech.

114. CREMIEUX.
Lith. Auguste Bry.

115. ODILLON-BARROT.
Lith. Junca.

116. Général CHARBONNEL.
A. Godard, d'après le dessin de Morin.

117. JULES DE LASTEYRIE.
Lith. Célestin Deshays.

118. P. J. de BÉRANGER.
Gravé par A. Masson. Coll. K. Woznicki, Paris.

119. DAVID D'ANGERS (1830).
Gravure de l'époque. Coll. K. Woznicki, Paris.

120. Général MATHIEU DUMAS.
Gravé par Forestier. Coll. K. Woznicki, Paris.

121. JULLIEN DE PARIS.
D'après le médaillon de David.

122. M. DE SAINT-AIGNAN.
Gravure de l'époque.

123. BIGNON.
Gravure de l'époque.

124. CHAUVELIN.
Gravé par A. Boily.

125. MARRAST.
Gravé par E. Monnin.

126. DAUNOU.
Gravure de l'époque.

127. AUDRY DE PUYRAVEAU.
Gravé par Mondain.

128. VICTOR HUGO.
Lith. Delpech.

129. FRANZ DE ZELTNER.
Lith. d'Aubert et de Junca.

130. Général KELLERMANN Fils, Duc de Valmy.
Gravure de l'époque.

131. EVARISTE DUMOULIN.
Gravure de l'époque.

132. MAUGUIN.
Lith. de Delarue d'après le dessin de Julien.

133. Général DEMARCAY.
Gravure de l'époque.

134. ARMAND CARREL.
Gravé par F. Lefman. Coll. K. Woznicki, Paris.

135. EUSEBE SALVETRE.
Lith. Junca d'après le dessin de Llanta.

136. Général LAMARQUE.
Lith. Bénard. Coll. K. Woznicki, Paris.

137. CASIMIR DELAVIGNE.
Lith. d'après le dessin de J. Boilly.

138. Comte A. DE LA BORDE.
Lith. d'après le dessin de Jul. Boilly.

139. ABBATUCCI.
Lith. Domnec d'après le dessin de J. Trayer.

140. B. SARRANS.
Lith. Lemercier d'après le dessin de Llanta.

141. FERDINAND DE LASTEYRIE.

Lith. de Lemercier d'après le dessin de Léon-Noël.

142. PIERRE-FRANÇOIS MARCHAL.

Lith. de Lemercier d'après le dessin de Bour.

143. H. G. DE LA MEURTHE BOULLAY.

Lith. de Lemercier d'après le dessin de Llanta.

144. ALEXANDRE-VICTOR DE TRACY.

Lith. par C. Deshays.

IX. — GRAVURES, MÉDAILLES, BUSTES.

145. Scène de la guerre polono-russe 1831.

Gravure en couleurs de Géorgin, à Epinal.

146. Scène de la guerre polono-russe 1831.

Gravure en couleurs de Géorgin, à Epinal.

147. Scène de la guerre polono-russe 1831.

Gravure en couleurs de Wunder.

148. Scène de la guerre polono-russe 1831.

Gravure en couleurs de Wunder.

149. Carricature de Louis-Philippe : "J'ai voulu arrêter l'effusion du sang..."

Lith. en couleurs de Fonrouge.

150. "Mendians". Caricature politique de 1831.

Lith. de Delaporte. Dessin de Pannetier d'après Grandville.

151. "L'ordre règne à Varsovie" (paroles de Sebastiani).

Lith. Delaporte d'après Grandville et Forest.

152. Grenadier de la Garde Nationale Polonaise.

Lith. de l'époque en couleurs par Callier.

153. "Les Polonais en France".

Lith. par Burggraaff d'après le dessin de Madou.

154. "Les Polonais en Allemagne".

Lith. par Burggraaff d'après le dessin de Madou.

155. "Les Polonais en Angleterre".

Lith. par Burggraaff d'après le dessin de Madou.

156. "Les Polonais en Belgique".

Lith. par Burggraaff d'après le dessin de Madou.

157. "Le Réfugié polonais".

Lith. par Gihaut d'après le dessin de Bellanger.

158. "C'est un Polonais".

Lith. de Gihaut d'après le dessin de Raffet.

159. "Jeux innocents". Carricature politique de l'époque.

Lith. par Becquet d'après le dessin de Charier.

160. "Martyrium Sancti Sebastiani". Carricature politique

Lith. en couleurs de Delaporte d'après le dessin de Wattier.

161. "Je ne viens point suivi de cent mille soldats..." Carricature politique.

Lith. en couleurs par Sohier et Noël d'après le dessin d'André Silvestre.

162. "Le diable emporte les fruits !" Carricature politique.

Lith. de Becquet d'après le dessin de Travier. Coll. K. Woznicki, Paris.

163. "Ce pauvre Lafayette..." Carricature de l'époque.

Lith. à la plume de Grandville. Coll. K. Woznicki, Paris.

50,-

164. "La Grange Bléneau. Habitation de Lafayette".

Gravure de Schroeder d'après le dessin de Rauch.

165. "Lafayette en Amérique".

Gravure sur acier coloriée par Frilley d'après le dessin de Tony Johannot.

166. "Bazar Polonais à Paris".

Lith. de Lemercier d'après le dessin de J. Lewicki.

167. "Des Polen Abschied von seinem Vaterlande".

Gravure en couleurs de l'époque.

168. Projet d'un médaillon en l'honneur de La Fayette.

Dessin de Wladyslaw Oleszczynski.

169. Médaille en bronze frappée en l'honneur de La Fayette par l'Emigration polonaise à Paris en 1835, avec l'inscription: "PAOLO J. R. LAFAJETTE POLONIA MOERENS. OBIIT 20 MAII 1834" — "LIBERTATI NON DEFUIT UNQUAM".

Gravée par W. Oleszczynski.

170. J. U. NIEMCEWICZ.

Médaillon en bronze par David d'Angers (1833).

171. Portrait de LA FAYETTE, dessin original par B. L. A. Damman.

Coll. Pierre Fabius, Paris.

172. Portrait de LA FAYETTE, gravure d'après le précédent par Damman.

Coll. Pierre Fabius, Paris.

173. Buste de LA FAYETTE en plâtre teinté par Maximilien Bourgeois (1884).

Coll. Pierre Fabius, Paris.

PARIS — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION,
71, RUE DE RENNES — 1934

PARIS — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION,
71, RUE DE RENNES — 1934